

# L'ACBF en Bref



Renforcer durablement les capacités  
pour réduire la pauvreté en Afrique



THE AFRICAN CAPACITY  
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT  
DES CAPACITÉS EN AFRIQUE



La vision de l'ACBF est celle d'être la principale institution africaine dans le renforcement des capacités pour la bonne gouvernance et la réduction de la pauvreté en Afrique, en partenariat avec d'autres parties prenantes.

Les principaux objectifs de la Fondation sont de développer des capacités nouvelles, de même que de renforcer et d'utiliser au mieux et de manière durable les capacités existantes. L'ACBF atteindra des résultats concrets de développement grâce à une dotation efficace en capacités des secteurs qui (1) stimulent la croissance économique, (2) soutiennent la réduction de la pauvreté, (3) renforcent la bonne gouvernance et (4) améliorent la participation de l'Afrique à l'économie mondiale.

## L'ACBF EN BREF

---

La force de l'ACBF réside dans sa crédibilité d'institution « pour l'Afrique, par l'Afrique » avec des Africains qui font preuve de plus en plus de leadership à relever de manière proactive les défis du continent. Le personnel de la Fondation est entièrement composé de professionnels africains. L'approche de la gestion et du renforcement des capacités de l'ACBF marque une rupture par rapport à l'approche traditionnelle de l'assistante technique car la Fondation appuie et encourage le contrôle national, le savoir local et une large participation. Elle privilégie l'appropriation locale, le leadership, le partenariat, l'obligation de rendre compte et la qualité de ses productions et résultats. Elle veille également au développement de la dynamique des rapports mutuels des principales parties prenantes dans le processus de renforcement des capacités.

# CRÉATION

---

I

---

---

Créée le 9 février 1991, l'ACBF est le fruit d'un partenariat entre les Etats africains et la communauté internationale des bailleurs de fonds. Les principaux promoteurs de la Fondation sont les pays africains et non africains, la Banque africaine de développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et la Banque mondiale. Les trois institutions en sont les organismes parrains. Le Fonds monétaire international (FMI) est venu en septembre 2002.

## MEMBRES

Pays et organisations internationales qui ont apporté leur appui à l'ACBF à ce jour :

- Partenaires multilatéraux : Banque mondiale, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le développement et Fonds monétaire international.
- Partenaires bilatéraux : Autriche, Canada, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, Finlande, France, Grèce, Inde, Irlande, Les Pays-Bas, Norvège, Suède, Royaume-Uni.
- Partenaires africains : Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo (Brazzaville), Côte d'Ivoire, Djibouti, Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Maurice, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe.

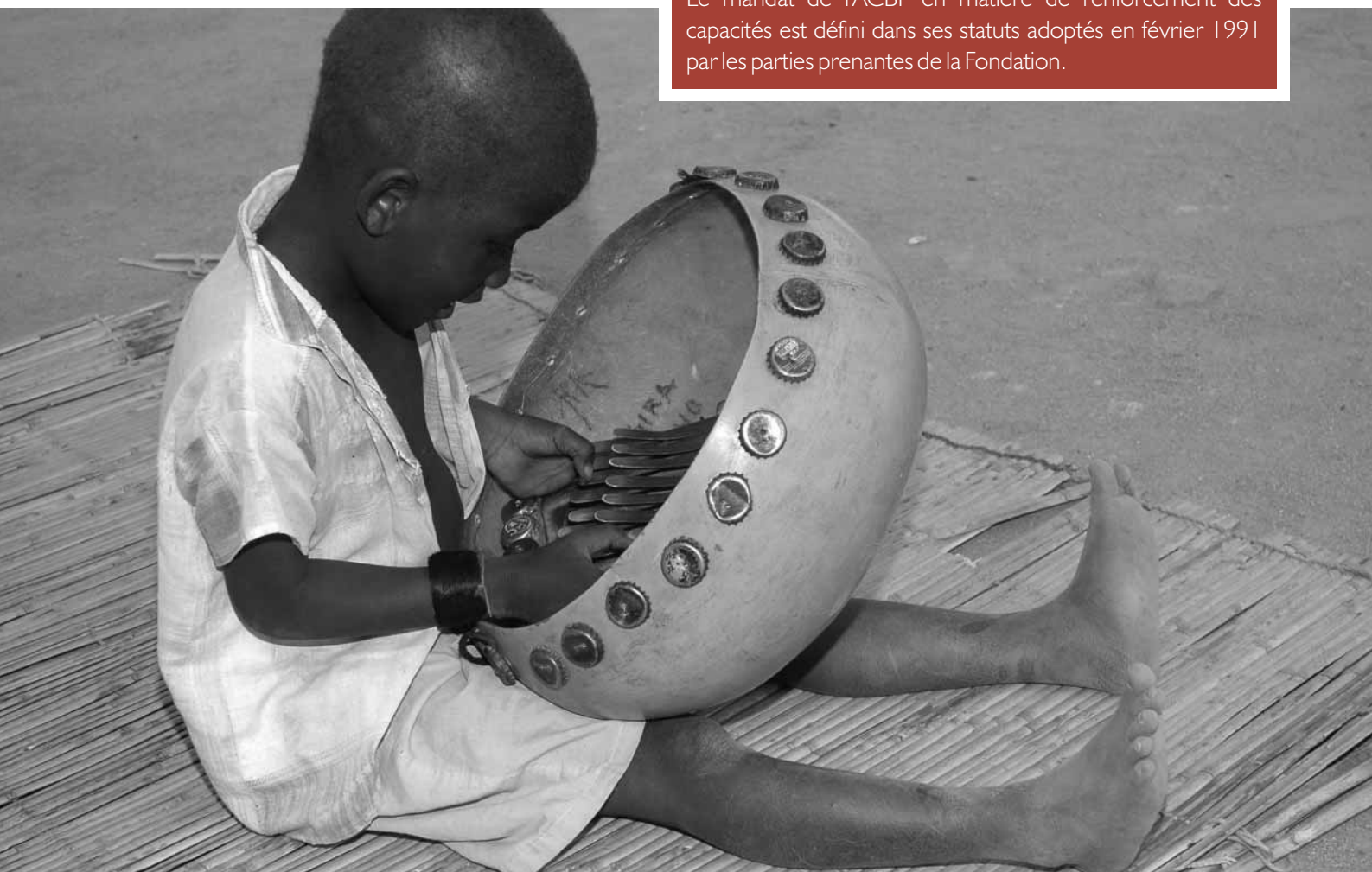


## MISSION

---

Renforcer de manière soutenable les capacités humaines et institutionnelles en vue de la réduction de la pauvreté en Afrique.

Le mandat de l'ACBF en matière de renforcement des capacités est défini dans ses statuts adoptés en février 1991 par les parties prenantes de la Fondation.



# NOUVEAUX DÉFIS DE CAPACITÉS

---

Le programme de renforcement des capacités de l'ACBF vise à répondre aux nombreux défis auxquels l'Afrique est confrontée dans le moyen et long terme, notamment :

- Les défis de la mondialisation, y compris la nécessité d'interventions novatrices en matière de renforcement des capacités
- L'accès au financement du développement
- La transformation de l'agriculture et le changement climatique
- Les questions de gouvernance et de leadership  
Les enjeux de la reconstruction des États fragiles et des pays sortant de conflit
  - Les contraintes particulières des pays riches de richesses mais faibles en capacités
  - Le chômage des jeunes

La réalisation d'une croissance forte et soutenable et la transformation de l'Afrique, de bonnes politiques macro-économiques complétées par des efforts structurels et

institutionnels sont nécessaires à la promotion du développement du secteur privé, l'investissement et le commerce, la diversification économique, la relance de la croissance, la création d'emplois et la réduction de la pauvreté.

L'ACBF fera face par l'intensification de ses efforts afin d'approfondir les réformes des politiques et la promotion de l'utilisation effective des connaissances pour le développement. L'investissement accru dans les personnes et les institutions afin de renforcer la capacité d'analyse et de gestion des politiques économiques et l'efficacité du secteur public occupe une place importante dans les priorités du développement des pays africains. Ce sont là les domaines d'intervention où l'ACBF doit être présente à l'avenir.

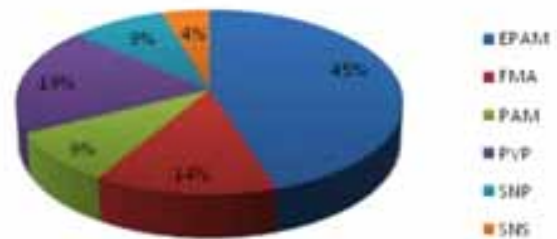


L'ACBF est fière de son rang de première institution indépendante exclusivement dédiée au renforcement des capacités en Afrique. L'ACBF est en partenariat avec les institutions majeures produisant des résultats en matière de capacités sur le continent et soutient l'innovation et la créativité en matière de renforcement des capacités. Ce partenariat est essentiel au succès de la Fondation et l'ACBF se veut une source crédible, ajoutant de la valeur aux institutions de renforcement des capacités. L'excellence est l'autre principe directeur reconnue à l'ACBF en tant qu'organisation dotée d'une connaissance du contexte africain ainsi que de moyens pour coordonner les actions des autres intervenants en matière de renforcement des capacités. La Fondation maintient un partenariat fructueux avec des institutions stratégiques aux plans régional et sous-régional..

Le portefeuille actuel de l'ACBF soutient ou a déjà soutenu des programmes et projets de renforcement des capacités dans 45 pays africains. Les projets sont gérés par deux départements des opérations, l'un couvrant l'Afrique de orientale et australe et l'autre l'Afrique de occidentale et centrale. Les types d'interventions menées et les points d'entrée utilisés par la Fondation dépendent largement des besoins en capacités identifiés dans chaque pays/région.

## L'ACBF À L'ŒUVRE

Portefeuille actif de l'ACBF par compétence de base



### DOMAINES DE COMPÉTENCES DE BASE DE L'ACBF

- Analyse et gestion de la politique économique (AGPE)
- Administration et gestion des affaires publiques (AGAP)
- Gestion et responsabilité financières (GRF)
- Professionalisation de l'expression du secteur privé et de la société civile (PVP)
- Renforcement des capacités d'analyse des parlements nationaux (RPN) et des institutions parlementaires
- Renforcement et suivi des statistiques nationales (SNS)



# REPOSITIONNEMENT APRÈS 20 ANS D'EXISTENCE



5

En 2011, L'ACBF a célébré 20 ans de renforcement des capacités en Afrique sous le thème : « L'Avenir de l'Afrique se joue maintenant ! Le rôle crucial du renforcement des capacités ». Le 20<sup>e</sup> anniversaire a été l'occasion de jeter un regard sur le passé et de mettre à profit les leçons apprises. Il a été également l'occasion pour la Fondation de se repositionner et de faire face aux défis des capacités actuels et nouveaux auxquels le continent est confronté. Des forums de haut niveau, des conférences et activités d'apprentissage ont été organisés tout au long de l'année avec pour événement saillant, le lancement du premier Rapport sur les indicateurs africains des capacités (RIAC 2011 - Le renforcement des capacités dans les Etats fragiles). Intervenant à ce jour dans 45 pays du continent, la Fondation s'est lancée dans son troisième Plan stratégique à moyen terme (PSMT III 2012-2016) en partant des enseignements tirés des expériences passées, consolidant les atouts des efforts aux plans sectoriel et national et en recherchant des opportunités de mise à l'échelle des résultats à travers des programmes novateurs et des partenariats efficaces. L'ACBF continuera à accompagner les interventions stratégiques en s'appuyant sur elles pour un changement transformationnel.



## STRUCTURE DE GOUVERNANCE

---

L'ACBF a adopté une structure de gouvernance à trois niveaux composée d'un conseil des gouverneurs, un conseil d'administration et un secrétariat.

**Le Conseil des gouverneurs** - Le Conseil des gouverneurs est composé des représentants des pays africains et non africains ainsi que de la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le développement. Les gouverneurs sont en général des ministres africains des finances et/ou de l'économie, directeurs généraux et autres représentants de haut niveau des agences de coopération pour le développement international des pays non africains. C'est l'organe suprême de décision de la Fondation. Il a pour principale responsabilité d'arrêter les politiques générales du fonctionnement de la Fondation ainsi que la nomination des membres indépendants et du président du conseil d'administration. Il se réunit habituellement une fois l'an. Son bureau est composé de trois membres (le président et deux vice-présidents) élus annuellement.

**Le Conseil d'administration** - Le Conseil d'administration est chargé des politiques, directives et stratégies opérationnelles. Il se réunit deux fois par an et est composé d'experts en renforcement des capacités dans les domaines relevant du mandat de l'ACBF. Le Conseil est composé de 11 membres : deux représentants des organismes parrains et neuf membres indépendants dont six Africains. Le secrétaire exécutif en est membre de droit. Le Conseil est assisté de trois comités : Comité des opérations, Comité des finances et des ressources humaines et Comité des risques et de l'audit. Le Comité des opérations examine et donne des directives sur les projets, les programmes, la gestion des connaissances et autres questions de politique opérationnelle. Le Comité des finances et des ressources humaines examine les questions financières et des ressources humaines tandis que le Comité des risques et de l'audit veille à ce que les outils de gestion des risques de la Fondation soient à jour.

**Le Secrétariat** - Le Secrétariat gère la Fondation conformément aux politiques et directives arrêtées par les conseils. Dirigé par un secrétaire exécutif, il compte actuellement des effectifs provenant de 23 pays africains divisés en deux catégories : professionnel et personnel d'appui.



---

## LES OPERATIONS DE LA FONDATION

---

Les opérations de la Fondation sont menées selon trois modalités :

- Gestion des connaissances - L'ACBF génère et rassemble les connaissances à travers la recherche pertinente et les études sur le renforcement des capacités. Les données ainsi générées et collectées sont partagées avec les pays africains afin de les aider à faire face au défi de renforcement des capacités. L'ACBF encourage également le partage des connaissances entre les pays africains ainsi que la coopération Sud-Sud en matière de renforcement des capacités.
- Conseil et assistance technique - Au fil des ans, l'ACBF a construit un cadre intégré pour une approche holistique du renforcement des capacités en vue de la bonne gouvernance et le développement durable en Afrique. La Fondation a noué des partenariats avec les Etats africains, le secteur privé, la société civile et les partenaires au développement de l'Afrique. Elle sert de forum d'articulation des questions et processus, de partage d'expériences, de mobilisation de ressources, d'idées et bonnes pratiques relatives au renforcement des capacités.
- Appui financier - L'ACBF octroie des dons aux institutions de renforcement des capacités du continent rigoureusement sélectionnées afin d'accompagner les opérations relevant des domaines de la mission de la Fondation. Tous les dons sont approuvés par le Conseil d'administration de la Fondation sur la base des requêtes soumises par les pays respectifs. Une fois le don approuvé, une convention de don est signée, précisant les obligations de toutes les parties. L'ACBF exerce une supervision régulière afin d'évaluer la mise en œuvre de ses programmes et projets, de s'assurer que les objectifs des bénéficiaires de dons sont réalisés conformément aux délais.
- La Fondation a récemment mis en place un instrument de soutien à l'innovation appelé FICAD (financement de l'innovation en renforcement des capacités) - Cet instrument a été conçu pour favoriser l'émergence d'idées novatrices en matière de renforcement des capacités à travers des financements catalytiques .



## NOUVELLES OPPORTUNITÉS

---

Une mission affinée de renforcement des capacités : le troisième Plan stratégique à moyen terme (PSMT III) 2012 - 2016.

À travers le PSMT III, la Fondation ambitionne d'accompagner les pays africains dans l'atteinte des résultats dans quatre domaines spécifiques :

- accès du public aux services de base à partir d'une gouvernance économique efficace
- légitimité et obligation de rendre compte du système de gouvernance
- intégration régionale et part accrue des économies africaines dans les échanges mondiaux
- réactivité des institutions africaines dans la gestion des incertitudes et des risques, notamment des chocs tels que les prix des matières premières et denrées alimentaires, les chocs pétroliers et les risques de la mondialisation.

A travers ce plan stratégique, l'ACBF entend accroître les moyens de promouvoir la stabilité politique et sociale pour un changement transformationnel, renforcer les

---

capacités afin d'engager et réguler le secteur productif et suivre l'impact des politiques. Afin d'y parvenir, l'ACBF travaillera en partenariat avec les institutions du secteur public, les cellules d'études et groupes de réflexion politiques, les acteurs non étatiques, les institutions régionales, les universités et établissements de formation, les particuliers.

Les interventions de l'ACBF porteront sur un appui ciblé et flexible aux pays sortant de conflit, la mise à l'échelle du changement transformateur dans les Etats réformateurs et des partenariats dans les pays dotés de richesses mais de faibles capacités ainsi que les pays à revenu intermédiaire en quête d'une intégration régionale et mondiale efficace.

### **Partenariats stratégiques**

Aux yeux des pays africains, l'ACBF est une institution stratégique qui encourage l'intégration économique et renforce les organisations en vue de l'obligation de rendre compte de l'évaluation et l'appréciation des résultats de développement. Parmi les partenaires on note les services de planification des ministères, les parlements et organismes de statistiques ainsi que les acteurs non étatiques déterminants pour un bon renforcement des capacités.

Concernant les parties prenantes non africaines, l'ACBF ambitionne de demeurer un partenaire crédible, perçue comme une institution qui fait des résultats et qui est incontournable en matière de renforcement des capacités en Afrique.

En tant qu'organisation, l'ACBF cherche toujours à faire preuve de :

- **Intégrité** : une organisation digne de confiance, financièrement viable avec un personnel professionnel respectant les valeurs éthiques et qui s'efforce de réaliser des capacités durables au profit des bénéficiaires de dons.
- **Résultats** : une institution dynamique et robuste qui tient ses engagements quant à la stratégie et démontre l'impact à ses conseils et groupes bénéficiaires en général.
- **Excellence** : des effectifs divers et motivés qui prennent part à l'élaboration de la vision et de la stratégie tout en travaillant dans un environnement qui récompense les réalisations et les pousse à faire davantage.
- **Capacités** : une organisation flexible et habile avec un degré de sophistication permettant de faire face aux complexités croissantes au moment où l'Afrique s'engage davantage aussi bien au plan régional que dans l'économie mondiale et fait face à des risques de pérennité majeurs.

## NOTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT

L'ACBF est une importante institution africaine: les membres africains sont passés de 12 pays à la création à 37 aujourd'hui. Une croissance qui démontre l'appui et l'appropriation permanents des pays membres à la mission et aux objectifs de l'institution.

Appropriation nationale des programmes de renforcement des capacités : l'assistance au renforcement des capacités adossée au leadership des acteurs locaux et l'utilisation de l'expertise locale, a contribué à raffermir l'appropriation des programmes et projets appuyés par l'ACBF.

Appui au processus d'élaboration du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), au NEPAD et au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP): plusieurs institutions appuyées par l'ACBF ont joué un rôle de premier plan et de coordination pour la conception, la mise en œuvre et le suivi du processus du DSRP.



Les institutions appuyées par l'ACBF ont été également très actives dans leurs contributions techniques au processus du MAEP et à la structuration du NEPAD.

Renforcement de l'expression des acteurs non-étatiques, gouvernance participative et obligation de rendre compte: le renforcement de l'expression des acteurs non étatiques et les processus consultatifs d'élaboration des politiques ainsi que l'appui au processus du MAEP montrent que l'ACBF joue un rôle déterminant dans la consolidation de la participation et de l'obligation de rendre compte en matière de gouvernance économique et sociale du continent.

**De la capacité de renforcer les capacités :** l'ACBF a adopté des modèles novateurs dans son appui aux institutions d'enseignement supérieur et autres établissements de formation spécialisés dans les domaines de la gestion économique et financière et l'action de la Fondation visant à renforcer l'administration publique. Dans le cadre du programme de gestion de la politique économique (GPE), l'ACBF traite directement avec 7 établissements africains d'enseignement supérieur et pour le programme de formation en gestion du secteur public, elle traite avec 4 établissements africains. Tous les programmes sont régionaux.

**Rétention des compétences et inversion de la fuite des cerveaux :** 29 centres d'études politiques et think tanks, ainsi 73 établissements d'enseignementsupérieure partenaires de l'ACBF contribuent à retenir les compétences en Afrique voire à inverser la fuite des cerveaux. De même, des partenaires tels que de Consortium pour la recherche économique en Afrique (CREA) et le Nouveau programme de troisième cycle interuniversitaire en économie (NPTCI) prennent part aux programmes de formation et permettent d'obtenir et utiliser de manière intensive les capacités d'enseignement et de recherche dans trois disciplines critiques : macroéconomie, micro-économie et économie rurale.

**Revitalisation des institutions régionales existantes :** l'ACBF a contribué à la revitalisation d'un certain nombre d'institutions régionales telles que la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), le Centre africain de formation et de recherche administratives pour le développement (CAFRAD), le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), le Conseil pour le développement de la recherche économique et sociale en Afrique (CODESRIA) et l'Association des universités africaines (AUA).

---

## SOURCES DE FINANCEMENT

---

Les ressources de l'ACBF sont constituées de :

- (a) contributions des membres et donateurs au Fonds africain de renforcement des capacités
- (b) revenus provenant de ces contributions et d'autres services rendus par la Fondation
- (c) contributions additionnelles ou spéciales y compris les contributions du secteur privé et autres fondations.

Les statuts disposent également que chaque État appuyant le Fonds de renforcement des capacités doit honorer un minimum d'exigence financière avec des seuils différenciés selon que l'on est membre africain ou non africain. Chaque État peut nommer un représentant comme gouverneur au Conseil des gouverneurs ainsi que des suppléants.



---

## L'ACBF A BESOIN DE VOTRE APPUI

---

### **Le rôle critique des capacités dans le développement**

Les capacités de l'Afrique détermineront la réalisation des objectifs de développement du millénaire en 2015 et au-delà, la transformation économique du continent.

Le renforcement des capacités institutionnelles et humaines est la raison d'être de l'action et de la stratégie de l'ACBF. À travers les initiatives de renforcement des capacités, les institutions africaines, les gouvernements, le secteur privé, le secteur public et les organisations de la société civile sont à même de concevoir, mettre en œuvre, suivre et renforcer l'exécution des programmes de développement en temps opportun.

### **Le rôle majeur de l'ACBF**

Le rôle de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) est essentiel dans ce processus. Notre réactivité et appui aux besoins en connaissances et financiers de nos institutions partenaires ont donné d'énormes résultats. Depuis sa création, la Fondation a accompagné des projets et programmes dans 45 pays d'Afrique subsaharienne et consacré plus de 450 millions \$EU au renforcement des capacités.

---

Les réalisations de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) n'auraient pas été possibles sans la contribution des donateurs et des partenaires. Notre mission reste cruciale au développement de l'Afrique. Votre soutien nous est indispensable dans l'accomplissement de cette mission.

Pour de plus amples informations sur l'ACBF, veuillez visiter notre site Internet à l'adresse suivante : [www.acbf-pact.org](http://www.acbf-pact.org) ou nous contacter à [root@acbf-pact.org](mailto:root@acbf-pact.org) quant aux moyens d'aider la Fondation.







THE AFRICAN CAPACITY  
BUILDING FOUNDATION

FONDATION POUR LE RENFORCEMENT  
DES CAPACITES EN AFRIQUE

The African Capacity Building Foundation  
7th Floor, ZB Life Towers  
Cnr. Jason Moyo Avenue/Sam Nujoma Street  
P.O. Box 1562  
Harare, ZIMBABWE

Tel: (+263 4) 702931/2, 790398/9, 700208, 700210/11

Fax: (+263 4) 702915, 700215, 792894

Email: [root@acbf-pact.org](mailto:root@acbf-pact.org)

Web site: [www.acbf-pact.org](http://www.acbf-pact.org)